

### **Article 19- Contrôle des licences**

Seront pénalisés selon les règlements intérieurs et les procédures des commissions des règlements et de discipline du district et de la LAuRAFoot, les clubs et les joueurs qui se seraient fait délivrer ou qui auraient obtenu des licences en infraction avec les règlements généraux de la FFF.

### **Foot Diversifié**

#### **Rappel de l'article 6 – Type de licences (statut du foot diversifié)**

6.5) les joueurs licenciés Football Loisir ne peuvent participer qu'à des épreuves de Football Loisir.